



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 71857

Texte de la question

M. Jean Jacques Vlody attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la suspension du projet de construction d'un nouveau câble sous-marin fibre optique très haut débit à la Réunion. Initié par la région Réunion dans le cadre d'un partenariat avec l'État de Madagascar, ce projet s'est vu ensuite abandonné par la région au profit d'une solution alternative mettant en œuvre un serveur de cache avec stockage de données à la Réunion. D'un point de vue purement technique, cette solution permet à court terme de satisfaire la demande croissante de très haut débit et d'assurer la continuité territoriale numérique. Il n'en reste pas moins que cette solution ne contribue pas à assurer à moyen et long terme un niveau de concurrence satisfaisant puisque les 3 câbles sous-marins assurant la connexion de la Réunion au reste du monde (SAFE, LION et LION2) appartiennent tous à un seul et même opérateur. L'existence de ce monopole est de nature à empêcher toute évolution à la baisse des coûts de bande passante, et donc du prix des télécommunications. Il lui demande de relancer le projet de construction d'un nouveau câble sous-marin fibre optique très haut débit à la Réunion dans le cadre des dispositifs de l'État, et notamment dans la préparation de la contractualisation 2014-2020 (contrat de plan État-région et PO FEDER), pour favoriser le développement de l'ensemble de la filière télécom locale, assurer la continuité territoriale numérique et défendre les intérêts des usagers réunionnais.

Données clés

Auteur : [M. Jean Jacques Vlody](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71857

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10629

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)